

AGAPA Suisse romande

Offrir un espace de parole pour favoriser le deuil



En Suisse, une grossesse sur cinq n'arrive pas à son terme. Fausse couche, grossesse extra-utérine, mort in utero ou encore interruption de grossesse, volontaire ou médicale: autant de problématiques qui se regroupent sous le terme général de «pertes de grossesses»... Encore tabou il y a quelques années, le deuil consécutif à ces situations est un sujet en émergence, de plus en plus reconnu par les milieux professionnels.

Quels sont les besoins de ces femmes, couples ou familles touchés par une perte de grossesse et comment les accompagner? Depuis sa création en 1996, AGAPA Suisse romande (Association des Groupes d'Accompagnement Pertes de grossesse Abus-maltraitances-négligences) cherche à répondre à cette question. En effet, deux de ses secteurs d'activités sont en lien avec cette problématique puisqu'elle propose un soutien d'une part lors de difficultés à surmonter une perte de grossesse et d'autre part en cas de mal-être lié à la perte d'un frère non-né ou d'une sœur non-née (survivance).

Depuis sa fondation en 1996, AGAPA n'a cessé d'évoluer et de s'adapter pour répondre aux demandes qui lui étaient adressées et pour s'intégrer dans le réseau médico-social. Reconnue d'utilité publique, elle se professionnalise dès le début des années 2000 et mène en parallèle toute une réflexion sur son identité qui aboutira à la rédaction de sa charte. Aujourd'hui, AGAPA offre un large éventail de prestations qui s'étendent de l'information et de la sensibilisation

jusqu'à la formation sans oublier son principal champ d'action qui est l'accompagnement.

Pour mener à bien sa mission, AGAPA dispose tout d'abord de quatre antennes téléphoniques dans différentes régions romandes. Ces antennes ont un rôle important puisqu'elles sont le relais entre la société et l'association. Elles sont disponibles pour écouter, informer et orienter les personnes en fonction de leurs besoins soit en interne soit vers d'autres ressources existantes.

Prestations

Leur cadre se définit ainsi: offrir un espace de parole, où la personne est écoutée, accueillie et reconnue dans son vécu et son ressenti dans un esprit d'empathie, de tolérance et de non-jugement. Leur but est de permettre de rompre le silence, de sortir des tabous et des non-dits, de restaurer la personne dans sa dignité et de favoriser les processus de deuil.

- Les entretiens individuels, menés par une conseillère formée, permettent de se pencher sur un besoin spécifique et/ou de préparer son engagement dans un parcours d'accompagnement en groupe
- Les groupes de parole sont constitués en fonction des demandes et réunissent des personnes touchées par la même problématique de perte de grossesse. Ces rencontres de 2 heures sont bimensuelles et varient au niveau de leur nombre entre 3 et 10, en fonction de la dynamique et des besoins du groupe.
- Les groupes d'accompagnement sont l'offre la plus ancienne proposée par l'association. Ils se déroulent pour 4 à 6 personnes sur 26 rencontres hebdomadaires de 3 heures et nécessitent un investissement personnel important. Ils permettent de revisiter son histoire de vie depuis son enfance, de repérer les pertes douloureuses et d'établir des liens entre son vécu et ses difficultés actuelles.

La conception de l'accompagnement d'AGAPA se retrouve dans ces différentes approches. Repérer ses besoins, exprimer ses émotions, assumer sa part de responsabilité, avancer dans son deuil, faire face aux conflits à résoudre et se réconcilier avec soi-même et les autres: telles en sont quelques-unes de ses grandes lignes. Une attention toute

particulière est portée à l'ambiance qui entoure ce cheminement: dans la convivialité et l'engagement, les valeurs, les croyances et la dimension spirituelle de chaque individu sont prises en compte et respectées.

Formations

AGAPA a développé également une offre plus spécifique pour les professionnels. Il s'agit de séminaires de développement personnel qui ont lieu sur une semaine, une fois par année, en résidentiel. Ils permettent aux participants d'expérimenter les outils de savoir, savoir-faire et savoir-être propres à ce parcours afin de pouvoir ensuite les réutiliser dans leur pratique. En 2006, le séminaire aura lieu du 18 au 25 août; le lieu est encore à définir. Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au secrétariat.

Finalement, AGAPA propose aussi, pour les personnes ayant suivi un parcours et possédant une expérience préalable en relation d'aide, de se former à l'animation de groupes. Soulignons encore que l'association possède un centre de documentation et qu'elle cherche à sensibiliser le public aux différentes problématiques dont elle s'occupe: dans ce but, un document sur la survivance a été réalisé et des fiches de présentation sur les pertes de grossesse sont en cours de réalisation.

En cette année de son 10^e anniversaire, AGAPA Suisse romande est plus que jamais persuadée de l'importance de son action. A l'avenir, l'association souhaite développer encore davantage sa collaboration avec les professionnels de la santé et de la périnatalité pour qu'un véritable accompagnement soit proposé aux personnes qui vivent l'expérience douloureuse d'une perte de grossesse.

*Jocelyne Métrailler al-Sayegh,
infirmière, membre du comité
AGAPA Suisse romande*

Contact:

AGAPA Suisse romande CP 138 1752 Villars-Sur-Glâne

<http://www.agapa-suisseromande.ch>
agapa@bluewin.ch

Secrétariat central + antenne téléphonique FR-VD-NE: 026 424 02 22

Antenne GE: 022 734 34 42

Antenne JU: 032 435 67 10

Antenne VS: 027 207 54 64